

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT NATIONAL

SUR LE SUIVI DE L'APPLICATION DU PLAN D'ACTION DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION

Pays	ALGERIE
Date du rapport	Mai 2006

Institution ou comité chargé de l'établissement du rapport

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

<i>Agent de coordination</i>	
Nom	TRABELSI Boualem
Fonctions	Sous directeur du développement agricole des zones steppiques
Téléphone	(213)21719010
Télécopie	(213)21718763
Adresse électronique	trabelsiboualem@hotmail.com

Section I : Questions de sécurité alimentaire prioritaires et progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation

La situation actuelle du pays du point de vue de la sécurité alimentaire, notamment des disponibilités alimentaires, de la stabilité des approvisionnements et de l'accès à la nourriture ainsi que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de réduction de la faim, sont indiqués ci-après:

L'approvisionnement du marché en produits de large consommation (produits agricoles frais et produits agro industriels) est stable et ne souffre d'aucune perturbation particulière.

Cette situation est induite par les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de soutien aux producteurs agricoles dans le cadre du Plan National de Développement Agricole et Rural, et par les efforts consentis en terme de régulation du marché par le biais du renforcement des réseaux de distribution des fruits et légumes.

A titre illustratif, la production nationale en 2004 a atteint plus de 4.000.000 de tonnes de céréales, 58.000 tonnes de légumes secs, 1.900.000 tonnes de pomme de terre et 19.000.000 d'hectolitres de lait...

La structure des importations alimentaires en 2004 est quant à elle dominée par les céréales (5.000.000 tonnes), le lait et produits laitiers (290.000 tonnes) les sucres (1.000.000 tonnes).

La valeur des importations de produits alimentaires représente en moyenne une somme de 2,4 milliards de Dollars US /an.

S'agissant des produits agro alimentaires, l'ouverture de ce créneau aux opérateurs économiques privés a largement contribué à la satisfaction des besoins de la population.

La protection du pouvoir d'achat des citoyens résidant dans les régions éloignées est assurée par un dispositif de péréquation des frais de transport de manière à ce que les prix de vente des produits de première nécessité soient identiques sur l'ensemble du territoire national.

La sécurité sanitaire alimentaire constitue également une préoccupation majeure des pouvoirs publics qui, à travers les institutions spécialisées et grâce à un dispositif réglementaire et de contrôle rigoureux, veillent à la qualité des produits alimentaires mis sur le marché, assurant ainsi la protection du consommateur.

Pour permettre l'accès aux produits de base à toutes les couches de la population notamment les plus démunies, l'Etat continue de soutenir les prix des produits de première nécessité tels que le lait et le blé.

En ce qui concerne les progrès accomplis en vue d'éradiquer la faim dans notre pays, la situation peut être appréhendée à travers l'indicateur relatif à la proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique (2100 calories par personne et par jour). Sur cette base, les évaluations effectuées entre 1988 et 2004, montrent une nette tendance à la baisse de la proportion de personnes sous alimentées comme le montre le tableau ci après :

Indicateur	1988	1995	2000	2004
Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique.	3,6	5,7	3,1	1,6

Les études d'évaluation (telles que les évaluations d'impact, la comparaison entre les résultats et les objectifs) de programme ou de projet disponibles concernant le Plan d'action du SMA sont jointes au présent rapport et indiquées ci-après :

S'inspirant du plan d'action du Sommet Mondial de l'Alimentation, l'Etat a mis en œuvre un Plan National de Développement Agricole et Rural dont l'objectif primordial est d'améliorer la sécurité alimentaire du pays. Ce plan comporte plusieurs programmes qui visent :

- ✓ L'intensification des productions agricoles
- ✓ L'amélioration des potentiels productifs (mise en valeur des terres, plantations...)
- ✓ La protection des ressources naturelles (lutte contre la désertification, protection des parcours steppiques, traitement des bassins versants...)
- ✓ La revitalisation des espaces ruraux (réhabilitation des métiers ruraux, création d'activités économiques, amélioration des conditions de vie...)

Ces programmes qui participent à l'amélioration des revenus des populations agricoles et rurales, à l'augmentation de l'offre de produits agricoles, à l'amélioration des conditions d'accès et d'accessibilité aux produits alimentaires pour les couches les plus larges de la population, ont permis la capitalisation de résultats très encourageants.

Ces programmes, spécifiques au développement agricole et rural durable, sont complétés et soutenus par ceux initiés dans le cadre de la protection sociale permettant ainsi d'améliorer davantage les conditions d'accès et d'accessibilité aux produits alimentaires des populations défavorisées.

Des informations concernant les programmes d'aide extérieure, avec l'indication de leur impact sur la réduction de la faim et des leçons apprises, sont données ci-après :

L'Algérie n'est pas concernée par le programme d'aide extérieur pour la réduction de la faim

Section II : Suivi du Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation

Liste récapitulative des principaux programmes apportant une contribution à la mise en œuvre du plan d'action du SMA :

Programme	Année de démarrage	Durée	Budget Total	Etat d'avancement
Plan National de Développement Agricole et Rural (P.N.D.A.R) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intensification des productions agricoles ✓ Adaptation des systèmes de production ✓ Amélioration des potentiels productifs ✓ Protection des ressources naturelles ✓ Revitalisation des espaces ruraux 	2000	pluriannuelle	219 Milliards de Dinars à fin 2004 (3 Milliards USD)	En cours

Les politiques, les stratégies et les initiatives mises en œuvre, et les résultats obtenus, sont décrits ci-après.

En **application des engagements deux et trois** du plan d'action du Sommet Mondial de l'Alimentation, l'Algérie est un pays qui affiche des indicateurs de maillage satisfaisant du territoire quant à la satisfaction des besoins fondamentaux des populations qu'il s'agisse d'éducation, de santé, de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, d'électricité et de gaz naturel.

L'étendue de la pauvreté est circonscrite tant du point de vue des territoires que des effectifs des populations concernées ; dans sa dimension territoriale, la pauvreté se concentre dans 177 communes de montagne et de steppe (hauts plateaux) abritant une population totale de 1.570.000 habitants (étude ANAT. 2000).

Pour endiguer l'expansion du phénomène de pauvreté, l'Algérie a renforcé les politiques de développement basées notamment sur :

- La consolidation du système de protection sociale ;
- Le développement de l'Agriculture et la revitalisation des espaces ruraux.

S'agissant du **système de protection sociale**, il s'appuie sur deux segments fondamentaux :

1 - Des *dispositifs de protection sociale* à destination de catégories particulières de la population et des zones les plus défavorisées ; à ce sujet, la conférence nationale sur la pauvreté et l'exclusion tenue en 2000 a permis l'adoption d'une stratégie nationale.

Cette dernière accorde une importance à la lutte contre le chômage, source de pauvreté et d'exclusion ; c'est dans ce cadre qu'ont été mis en place des dispositifs adaptés d'insertion professionnelle et de création d'emplois :

- Emplois salariés d'initiative locale ;
- Indemnité d'activité d'intérêt général ;
- Travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre ;
- Contrats de pré emploi ;
- Micro crédit ;
- Dispositif de la micro entreprise.

A titre illustratif, pour l'année 2005, les dispositifs d'emplois d'attente ont permis la création de 271.755 postes, la micro activité a généré 23.671 emplois durables et l'Agence Nationale de l'Emploi a procédé au placement de 44.383 demandeurs d'emplois.

Il faut ajouter aussi la réalisation de 92 projets de développement communautaires qui ont mobilisé plus de 7,2 milliards de Dinars.

2 - Un système d'assistance et de solidarité.

Il permet la prise en charge des personnes âgées, handicapées ou totalement démunies ; il s'exprime à travers une aide sociale de l'Etat (allocation forfaitaire de solidarité, prise en charge spécialisée) ou des actions de solidarité nationale (solidarité scolaire, repas pour les démunis, aide au logement, financement de projets à caractère social et humanitaire ; à ce titre, en 2004, 7,5 milliards DA ont été alloués.

En plus des dispositifs de protection sociale mis en œuvre par l'Etat, il y a lieu de souligner l'incidence du **Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR)** qui, à travers ses différents programmes, a permis une amélioration sensible de la sécurité alimentaire et dont les actions en cours convergent vers la consolidation et l'extrapolation des résultats capitalisés.

Depuis l'année 2000, une nouvelle politique est mise en œuvre à travers le PNDAR qui a pour principaux objectifs :

- l'amélioration durable du niveau de sécurité alimentaire des populations ;
- la préservation des ressources naturelles et leur utilisation rationnelle et durable ;
- l'élargissement de la base alimentaire à travers la mise en valeur des ressources naturelles ;
- l'offre d'alternatives, en direction des zones rurales à faible potentiel, pour le développement de leurs économies et de leurs activités à travers la reconversion et l'adaptation des systèmes de production ,le reboisement utile et économique , les aménagements des zones de montagne et de steppe ;
- la sauvegarde de l'emploi agricole et l'accroissement des capacités du secteur agricole en matière d'emploi par la promotion et l'encouragement de l'investissement ;
- l'amélioration des conditions de vie et des revenus des agriculteurs.

Plus qu'un plan, le PNDAR est conçu dans sa logique et son instrumentation de soutien comme une stratégie opérationnelle de réponse globale et cohérente aux principaux défis et contraintes naturelles, techniques, organisationnelles et institutionnelles identifiées et qui sont principalement à l'origine de la fragilisation des bases de la sécurité alimentaire du pays, de la dégradation des principales ressources naturelles et du non maintien de la cohésion sociale en milieu rural.

Dans ce cadre, un programme décennal (2004-2013) a été élaboré et prend en charge les aspects suivants :

➤ **Modernisation des exploitations agricoles et développement des filières :**

Ce plan a été conçu comme une démarche devant assurer les synergies entre les exploitations agricoles, les pouvoirs publics et les investisseurs et autres acteurs économiques, dans le respect des vocations et spécificités des écosystèmes et espace ruraux.

C'est pourquoi le PNDAR a pour vocation de toucher le maximum d'agriculteurs dans le cadre de programmes diversifiés s'articulant autour de :

- L'amélioration de la sécurité alimentaire du pays par l'élargissement de la base alimentaire, à travers la mise en valeur des ressources naturelles ;
- L'accompagnement et l'encouragement des initiatives des acteurs, notamment dans les filières et segments de filières (horticulture, viticulture, phoeniciculture...) où les changements introduits amélioreront leur compétitivité et le développement de leurs capacités de production et d'exportation ;
- L'accélération du processus de modernisation en encourageant les investissements productifs et technologiques dans les exploitations agricoles, particulièrement celles de petites et moyennes dimensions dont la mise à niveau n'est pas achevée et qui nécessitent encore et pour une période transitoire l'aide et l'encouragement technique de l'Etat. A ce titre, pour la décennie 2004-2013, il est prévu d'améliorer les performances et la compétitivité de 500.000 exploitations agricoles, dont 200.000 situées dans les zones littorales et sub-littorales à grandes potentialités, dans la perspective d'une ouverture plus grande du marché et de la mise en place de zones de libres échanges ;
Dans ce cadre il est prévu le développement des techniques d'irrigation économisatrices d'eau sur une superficie moyenne annuelle de 40.000 hectares soit 400.000 hectares pour la décennie ;
- La poursuite et l'intensification des cultures constituant les produits de base de notre alimentation : céréales, légumes secs, pomme de terre sur une superficie moyenne annuelle de 500.000 hectares ;
- La promotion et le développement des productions de terroirs et/ou labellisées, les primeurs et extra primeurs ainsi que les produits agricoles biologiques ;
- L'augmentation de la production de semences de pomme de terre par les techniques appropriées (in vitro) et de semences de légumineuses alimentaires et fourragères ;
- La poursuite de l'extension du patrimoine productif arboricole et viticole et l'amélioration de sa productivité sur une superficie moyenne annuelle de 50.000 hectares ;
- l'adaptation du parc à matériel agricole (traction et aratoire) aux conditions agropédoclimatiques semi arides et arides. Les actions portent sur l'incitation au renouvellement du parc à travers la facilitation d'accès au crédit bancaire à des taux bonifiés ;
- l'augmentation du potentiel productif animal notamment le bovin laitier par l'acquisition de vaches laitières de hautes performances et l'amélioration des techniques d'élevage ;

- La protection et le développement des ressources génétiques animales et végétales ;
- La valorisation des productions agricoles pour une meilleure régulation des marchés et l'accroissement de leur valeur marchande facilitant l'accès aux marchés notamment extérieurs, par :
 - L'octroi de soutiens à la transformation, à la conservation et au conditionnement des produits agricoles
 - La promotion de l'approche filière et la consolidation de ses segments agricoles disposant d'une assise (filières céréales, lait, pomme de terre, tomate industrielle...);
 - La promotion de systèmes de régulation professionnels et interprofessionnels pour assurer la convergence des intérêts des différents acteurs des filières ;
 - La valorisation des savoir faire locaux ;
 - La structuration des circuits de commercialisation des produits agricoles au niveau interne et en direction des marchés extérieurs.

➤ **Mise en valeur de nouvelles terres :**

Les actions portent sur la poursuite de la mise en valeur des terres pour l'extension de la superficie agricole utile à travers la mise en œuvre de deux dispositifs : celui de l'Accession à la Propriété Foncière Agricole (APFA) ouvert aux investisseurs privés et celui de la mise en valeur des terres par la concession dont peuvent bénéficier les paysans sans terre et les jeunes ruraux. Les objectifs arrêtés sont de 10.000 hectares par an pour l'APFA et 60.000 hectares par an pour la mise en valeur des terres par la concession.

➤ **Lutte contre la désertification et développement du pastoralisme :**

Ce programme vise d'une part à freiner la dégradation des ressources naturelles menacées par la désertification et ce à travers des mesures de sauvegarde et de régénération des parcours telles que les mises en défens et les plantations pastorales et d'autre part à intensifier et augmenter la production fourragère .

S'étendant sur l'ensemble du territoire steppique, le programme vise notamment :

- La mise en défens de 8.000.000 hectares de parcours ;
- La plantation pastorale sur une superficie de 500.000 hectares ;
- L'intensification de la production fourragère en zones d'épandage de crues sur 500.000 hectares par la réalisation de 3.000 barrages de dérivation ;
- La densification du réseau de points d'eau d'abreuvement du cheptel par la réalisation de 3.000 points d'eau.

➤ **Valorisation, extension du patrimoine forestier et aménagement des bassins versants :**

La protection des terres contre l'érosion, la restauration des équilibres écologiques particulièrement dans les zones montagneuses sont nécessaires dans ces espaces qui concentrent les plus grandes densités de populations rurales et où sont édifiés les plus importants barrages hydrauliques, en général, soumis à l'envasement.

Le programme décennal prévoit notamment :

- L'aménagement de 300.000 hectares de forêts ;
- Le reboisement de 274.000 hectares de terres nécessitant des mesures de protection ;
- L'aménagement intégré, au niveau des bassins versants, d'une superficie de 280.000 hectares, incluant des mesures de conservation des eaux et des sols et de valorisation des ressources agro-sylvo-pastorales ;
- L'ouverture et l'aménagement de pistes de désenclavement sur une longueur de 32.000 Km.

➤ **Revitalisation et développement des espaces ruraux :**

Le développement humain reste la préoccupation centrale et l'enjeu national de la décennie 2004-2013 ; celui-ci passe par la revitalisation des espaces ruraux marginalisés ou abandonnés, l'ancrage du développement agricole dans une économie rurale revitalisée et réhabilitée et la réduction de la vulnérabilité des espaces ruraux. La revitalisation de ces derniers et l'amélioration des conditions de vie des populations qui y vivent sont les compléments indispensables à l'action de modernisation et de mise à niveau des exploitations agricoles.

Les principaux objectifs de revitalisation des espaces, condition préalable à une croissance agricole régulière et durable, visent :

- L'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages isolés ou marginalisés ;
- Le développement des métiers ruraux comme source de revenu principal durable ou d'appoint pour les agriculteurs ;
- Le développement et la création des conditions de valorisation des infrastructures de base existantes ;
- Le rapprochement des populations rurales des dispositifs d'aide et d'incitation existants en matière de promotion économique et sociale en veillant à leur intégration au niveau local ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations rurales ;
- La réduction des disparités à l'intérieur des régions rurales et entre ces dernières et les villes ;
- Le développement des activités agro-sylvo-pastorales.

Premiers résultats du PNDAR (2000-2005) :

A la faveur de la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle, à travers le P.N.D.A.R, les contraintes auxquelles est confronté le secteur agricole et alimentaire, commencent à recevoir un début de solutions et une véritable dynamique de renouveau et de progrès commence à être perceptible comme l'attestent les résultats ci après :

- Création de 954.600 emplois ;
- Mise en valeur de 487.860 Ha de nouvelles terres et octroi de 25.389 concessions ;
- Extension de l'irrigation localisée sur 153.000 Ha ;
- Création de nouvelles plantations arboricoles, viticoles et phoenicicoles sur 463.655 Ha ;
- Mise à niveau de 348.239 exploitations agricoles qui ont bénéficié de subventions et d'appui technique ;
- Dynamisation de 22.000 entreprises liées aux exploitations agricoles ;
- Création de 387 unités de transformation ou de conditionnement des produits agricoles et augmentation des capacités de stockage sous froid à hauteur de 808.000 m³
- Accroissement des productions agricoles entre 2000 et 2005 (de 12 à 21 millions QX pour la pomme de terre et de 21 à 33 millions QX pour les légumes frais à titre d'exemple)
- Régénération de 2.670.000 Ha de parcours par la mise en défens ;
- Réhabilitation de près de 180.000 Ha de parcours par la plantation pastorale;
- Irrigation en zone steppique de 410.000 Ha par épandage des eaux de crues grâce à la construction de 917 barrages de dérivation ;
- Réduction du déficit fourrager, au niveau de la steppe, qui passe de 75 % à 45%;
- Réalisation et aménagement de 5.826 points d'abreuvement du cheptel ;
- Réhabilitation de l'activité agricole au niveau de 105 Ksours et oasis par le biais de la réalisation de près de 1.000 Km de séguias ;
- Electrification solaire de 3.330 foyers ruraux isolés et kheimas ;
- Plantation de 69.000 Ha d'espèces forestières ;
- Développement des infrastructures rurales à travers l'ouverture et l'aménagement de 12.900 Km de pistes de désenclavement ;
- Réalisation de 950 points d'eau destinés à l'irrigation et l'alimentation en eau potable.

Il s'agit là des résultats d'un processus de relance de l'activité agricole et d'intégration des populations rurales au progrès social qui n'est encore qu'à ses débuts et qui ira en en s'élargissant et en s'approfondissant sur le plan de la démarche et des objectifs qualitatifs et enfin qui ne manquera pas de se répercuter sur le niveau de sécurité alimentaire des populations.

Sécurité alimentaire et Indicateurs statistiques

code	Indicateur	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Source
Population à déficit alimentaire et malnutrition infantile												
1	Nombre de personnes sous alimentées (en millions) 1/		1.3					1.7				F.A.O
2	Prévalence de la sous alimentation dans la population totale (%)		5					6				F.A.O
3	Prévalence de l'insuffisance pondérale (%)											
3m	Prévalence de l'insuffisance pondérale, garçons (%)											
3f	Prévalence de l'insuffisance pondérale, filles (%)											
4	Prévalence du retard de croissance (%)											
5	Prévalence du dépérissement (%)											
Consommation et diversification alimentaire												
6	Consommation alimentaire : apport énergétique alimentaire (Kcal/personne/jour) 1/							2,910				F.A.O
7	Aliments sans amidon : part dans l'apport énergétique alimentaire total (%) 1/		41					40				F.A.O
Croissance du PIB, pauvreté et emploi												
8	Croissance du PIB par habitant (% annuel)	-1.8	-3.6	-0.6	-4.4	-3.1	1.7	2.3	-0.6	3.5	1.7	WB/OECD (WB)
9	Pauvreté, pourcentage de la population vivant avec moins de un dollar par jour (PPA 1993)						2					WB
10	Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté national - total (%)						23			12		WB
10r	Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté national - rurale (%)						30			17		WB
10u	Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté national - urbaine (%)						15			7		WB
11	Part du revenu ou de la consommation nationale correspondant au quintile le plus pauvre (%)						7.0					WB
12	Taux de chômage (%)	19.8	20.6	23.0	23.2	24.4	27.9	27.99*	26.4	28.0**	29.2**	ILO *ONS ** M.F
12m	Taux de chômage - hommes (%)		21.7	24.2			26.0		26.9			ILO
12f	Taux de chômage - femmes (%)		17.0	20.3			38.4		24.0			ILO
13	Service total de la dette (pourcentage de l'INB)	14.7	21.1	20.4	18.9	12.5	10.7	9.5	9.7	11.3	11.5	W.B
Scolarisation et parité entre les sexes												
14	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire (%) 2/	94.35*	95.79*	95.85*	95.54*	94.97*	94.27*	93.55*	92.95*	92	93	UNESCO *MEN
14m	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire garçons (%) 2/	99.78*	100*	100*	99.47*	98.59*	97.5*	96.35*	95.31*	94	94	UNESCO *MEN
14f	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire filles (%) 2/	88.66*	91.27*	91.47*	91.41*	91.2*	90.91*	90.64*	90.48*	90	91	UNESCO *MEN
15	Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB 2/	5.32*	4.13*	4.95*	5.77*	5.37*	4.94*	4.75*	4.65*	5.1*	4.6*	*ONS
16	Indice de parité entre les sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire 2/									1.0	1.0	UNESCO

code	Indicateur	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Source
17	Indice de parité entre les sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire 2 /											
18	Indice de parité entre les sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement supérieur 2 /											
19	Pourcentage de sièges occupés par des femmes au parlement / congrès national (%)	2							7	3	3	IPU (UNSD)
Santé et assainissement												
20	Population ayant accès à un système d'assainissement amélioré - total (%)	88					60*			66**		UNICEF * MRE **ONS
20r	Population ayant accès à un système d'assainissement amélioré - rurale (%)	76					75*					UNICEF * MRE
20u	Population ayant accès à un système d'assainissement amélioré - urbaine (%)	99					80*			85.5**		UNICEF * MRE **ONS
21	Population utilisant des sources d'eau potable améliorées - total (%)	95							82.12*	83.54*	84.46*	* MRE
21r	Population utilisant des sources d'eau potable améliorées - rurale (%)	92								48.6*		UNICEF *ONS
21u	Population utilisant des sources d'eau potable améliorées - urbaine (%)	99								87.4*		UNICEF *ONS
22	Prévalence estimative du VIH dans la population (%)											
Développement agricole												
23	Valeur ajoutée agricole (croissance annuelle en %)	-6.2	15.4	4.6	-3.7	-9.0	15.0	23.9	-13.5	11.4	2.7	WB/OECD (WB)
24	Indice de la production vivrière, net par personne (%)		96					101				F.A.O
25	Dépenses publiques consacrées à l'agriculture et au développement rural (% du total)											
Irrigation, ressources naturelles et infrastructures												
26	Terres irriguées en pourcentage de la superficie totale	1.0	1.1	1.3	1.4 / d	1.4 / e	1.4 / e	1.4 / e	1.4 / e	1.4 / e	1.4 / e	FAO
27	Terres boisées en pourcentage de la superficie totale des terres											
28	Terres gravement dégradées en pourcentage de la superficie totale											
29	Routes revêtues (% du réseau routier total)	67	70	66	67	68	69	69	69	69	69	IRF (WB)
Commerce et dette nationale												
30	Terme de l'échange (2000 = 100)	74					58					UNCTAD
31d	Engagement des donateurs publics à l'appui de l'assistance technique et du renforcement des capacités dans le domaine du commerce international (milliers de dollars EU) - pays donateurs											
31r	Engagement des donateurs publics à l'appui de l'assistance technique et du renforcement des capacités dans le domaine du commerce international (milliers de dollars EU) - pays bénéficiaires											
32	Estimation du soutien à l'agriculture dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur PIB agricole											
Assistance au développement												
33	APD nette, en pourcentage de l'INB du pays OCDE donateur	168	14	90	135	38	6	78	93	1	219	F.A.O
34	Aide extérieure à l'agriculture fournie ou reçue (en dollars EU)											

Sécurité alimentaire et Indicateurs statistiques (Suite)

code	Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Source
Population à déficit alimentaire et malnutrition: infantile								
1	Nombre de personnes sous alimentées (en millions) 1/		1,7					F.A.O
2	Prévalence de la sous alimentation dans la population totale (%)		5					F.A.O
3	Prévalence de l'insuffisance pondérale (%)	6 a/		10.4*				UNICEF *O.N.S
3m	Prévalence de l'insuffisance pondérale, garçons (%)	6 a/		11.9*				UNICEF *O.N.S
3f	Prévalence de l'insuffisance pondérale, filles (%)	7 a/		8.9*				UNICEF *O.N.S
4	Prévalence du retard de croissance (%)	18 a/		19.1*				UNICEF *O.N.S
5	Prévalence du dépérissement (%)	3 a/		7.5*				UNICEF *O.N.S
Consommation et diversification alimentaire								
6	Consommation alimentaire : apport énergétique alimentaire (Kcal/personne/jour) 1/		2,990					F.A.O
7	Aliments sans amidon : part dans l'apport énergétique alimentaire total (%) 1/		41					F.A.O
Croissance du PIB, pauvreté et emploi								
8	Croissance du PIB par habitant (% annuel)	0.9	1.1	2.5	5.1	23.0*		WB/OECD (WB) * M.F
9	Pauvreté, pourcentage de la population vivant avec moins de un dollar par jour (PPA 1993)							
10	Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté national - total (%)							
10r	Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté national - rurale (%)							
10u	Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté national - urbaine (%)							
11	Part du revenu ou de la consommation nationale correspondant au quintile le plus pauvre (%)							
12	Taux de chômage (%)	29.8	27.3	25.9*	23.7**	17.7**		ILO * M.F **O.N.S / M.T.S.S
12m	Taux de chômage - hommes (%)	33.9	26.6		23.4*	17.5*		ILO *O.N.S / M.T.S.S
12f	Taux de chômage - femmes (%)	26.4*	31.4*		25.4*	18.1*		*O.N.S / M.T.S.S
13	Service total de la dette (pourcentage de l'INB)	8.2	8.1	7.3	6.4	6.7		W.B
Scolarisation et parité entre les sexes								
14	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire (%) 2/	94	95	95	94.24*	96.86*		UNESCO *MEN
14m	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire garçons (%) 2/	96	96	96	95.12*	97.81*		UNESCO *MEN
14f	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire filles (%) 2/	93	94	94	93.31*	95.87*		UNESCO *MEN
15	Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB 2/	3.75*	3.92*	4.02*	3.80*	3.70*		*ONS
16	Indice de parité entre les sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire 2/	1.0	1.0	1.0	0.95*	0.95*		UNESCO *ONS

code	Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Source
17	Indice de parité entre les sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire 2 /		1.0 b/	1.36*	1.40*	1.41*		UNESCO *ONS
18	Indice de parité entre les sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement supérieur 2 /		1.01*	1.01*	1.02*	1.35*		*ONS
19	Pourcentage de sièges occupés par des femmes au parlement / congrès national (%)	3	3	3	6	6		IPU (UNSD)
Santé et assainissement								
20	Population ayant accès à un système d'assainissement amélioré - total (%)	63*					70*	UNICEF *MRE
20r	Population ayant accès à un système d'assainissement amélioré - rurale (%)	75*					78*	UNICEF *MRE
20u	Population ayant accès à un système d'assainissement amélioré - urbaine (%)	81*					85*	UNICEF *MRE
21	Population utilisant des sources d'eau potable améliorées - total (%)	88.9*		87		90*	91*	UNICEF *MRE
21r	Population utilisant des sources d'eau potable améliorées - rurale (%)			80				UNICEF
21u	Population utilisant des sources d'eau potable améliorées - urbaine (%)			92				UNICEF
22	Prévalence estimative du VIH dans la population (%)		0.1 c/		0.1			UNAIDS
Développement agricole								
23	Valeur ajoutée agricole (croissance annuelle en %)	-5.0	13.2	-1.3	17.0	3.1*		WB/OECD(WB) *M.A.D.R
24	Indice de la production vivrière, net par personne (%)		100					F.A.O
25	Dépenses publiques consacrées à l'agriculture et au développement rural (% du total)	6.83*	5.36*	5.16*	7.40*	8.91*	6.60*	* M.A.D.R
Irrigation, ressources naturelles et infrastructures								
26	Terres irriguées en pourcentage de la superficie totale	1.4 e/	1.24*	1.25*	1.47*	1.54*	1.59*	FAO * M.A.D.R (pour l'Algérie du Nord)
27	Terres boisées en pourcentage de la superficie totale des terres	0.9			11*	11*	11*	FAO *MADR (pour l'Algérie du Nord)
28	Terres gravement dégradées en pourcentage de la superficie totale	19			18.42*	18.42*	18.42*	FAO *MADR (pour l'Algérie du Nord)
29	Routes revêtues (% du réseau routier total)	70.53*	70.76*	70.84*	71.80*	71.91*		* M.T.P
Commerce et dette nationale								
30	Terme de l'échange (2000 = 100)		101	90				UNCTAD
31d	Engagement des donateurs publics à l'appui de l'assistance technique et du renforcement des capacités dans le domaine du commerce international (milliers de dollars EU) - pays donateurs							
31r	Engagement des donateurs publics à l'appui de l'assistance technique et du renforcement des capacités dans le domaine du commerce international (milliers de dollars EU) - pays bénéficiaires		4,103	35,182	1,993			O.E.C.D
32	Estimation du soutien à l'agriculture dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur PIB agricole							

code	Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Source
Assistance au développement								
33	APD nette, en pourcentage de l'INB du pays OCDE donateur							
34	Aide extérieure à l'agriculture, fournie ou reçue (en dollars EU)	45	115	101	117 f/			F.A.O

Acronymes :

- M.A.D.R : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- M.E.N : Ministère de l'Education Nationale
- M.F : Ministère des Finances
- M.R.E : Ministère des Ressources en Eau
- M.T.P : Ministère des Travaux Publics
- M.T.S.S : Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
- O.N.S : Office National des Statistiques